



# PANEL DE CITOYENS EUROPÉENS SUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



**Kit** d'information

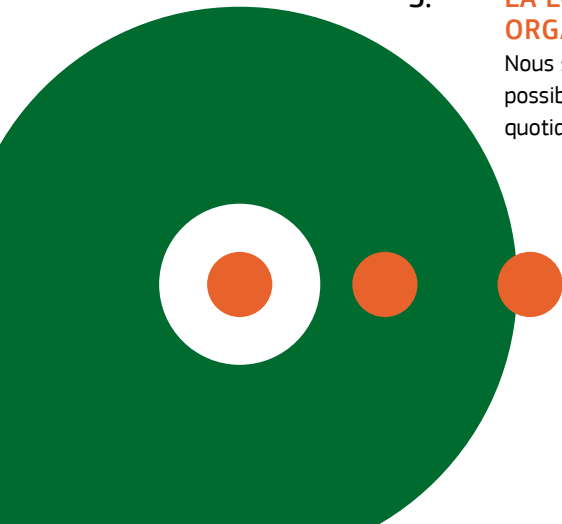
# À propos de ce **Kit**

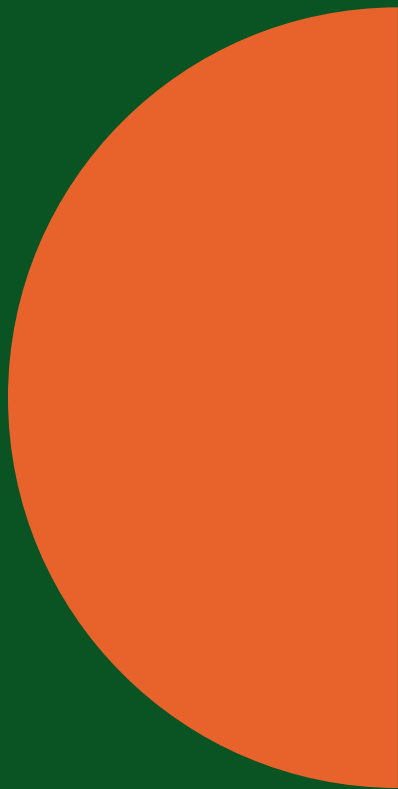
*Bienvenue aux panels de citoyens européens sur l'efficacité énergétique !  
Tout d'abord, je tiens à vous remercier d'avoir accepté de participer à ce processus. Nous espérons que vous le trouverez instructif, intéressant et agréable !*

*Vous êtes l'un des 150 participants sélectionnés au hasard pour discuter de l'efficacité énergétique, un sujet bien connu qui a été mis en avant lors de la récente crise énergétique. Avec les autres participants, vous examinerez les différentes façons dont nous pouvons tous - industrie, ménages, communautés, secteurs public et privé - gagner en efficacité énergétique de manière réaliste et efficace. Vos idées et conclusions collectives joueront un rôle déterminant, car elles seront présentées aux commissaires européens et contribueront à façonner la législation et les initiatives de l'UE dans ce domaine.*

*Ce « kit de connaissances » vous guidera tout au long du processus. Il est structuré en cinq sections :*

1. **LE PROCESSUS : COMMENT FONCTIONNENT LES PANELS DE CITOYENS EUROPÉENS ?** 4  
Les panels de citoyens visent à placer les citoyens au centre de l'élaboration des politiques publiques. Dans cette section, nous vous donnons un bref aperçu du fonctionnement du processus.
2. **LE MANDAT : SUR QUOI VAIS-JE TRAVAILLER ?** 6  
La Commission européenne a fait appel à vous pour accomplir une tâche spécifique : vous trouverez ici la question à laquelle vous êtes invités à répondre.
3. **LE SUJET : QUE DOIS-JE SAVOIR SUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ?** 8  
Il n'est pas nécessaire d'être un expert pour participer au panel de citoyens. Nous souhaitons surtout connaître votre point de vue, qui s'appuie sur votre expérience et sur votre vie quotidienne. Pour commencer, nous mettons à votre disposition quelques informations de base sur l'efficacité énergétique.
4. **LES PERSONNES À L'ORIGINE DE L'ÉVÉNEMENT : QUI ORGANISE CE PANEL ?** 12  
Nous expliquons ici les différentes institutions et organisations responsables des panels et leurs rôles respectifs.
5. **LA LOGISTIQUE : QUEL TYPE D'AIDE RECEVRAI-JE POUR ORGANISER ET PAYER LE VOYAGE ET L'HÉBERGEMENT ?** 14  
Nous souhaitons que votre participation se déroule dans les meilleures conditions possibles. Cette section couvre votre voyage, votre hébergement, vos dépenses quotidiennes et d'autres informations pratiques.





# 1/ Le processus : comment fonctionnent les panels de citoyens européens ?

Dans les panels de citoyens de la Commission européenne, des participants sélectionnés au hasard dans les 27 États membres de l'UE se réunissent pour discuter des principales lois à venir et d'autres initiatives au niveau européen. Sur la base de vos échanges, vous élaborerez des recommandations que la Commission européenne prendra en considération dans l'élaboration de ses politiques.

Les panels ont été créés à la suite de la conférence sur l'avenir de l'Europe<sup>1</sup> qui s'est tenue en 2021-2022. À l'époque, 800 citoyens sélectionnés au hasard s'étaient réunis au sein de quatre panels de citoyens européens, chacun se réunissant pendant trois sessions. Les participants ont partagé leurs perspectives et leurs idées sur des sujets tels que l'économie, la justice sociale, l'emploi, l'éducation, la culture, la jeunesse, les sports, la transformation numérique,

la démocratie européenne, les valeurs, la sécurité, l'État de droit, le changement climatique, la santé, les migrations et le rôle de l'UE dans le monde. À l'issue des panels, les participants ont formulé 178 recommandations, qui ont ensuite influencé les 49 propositions et plus de 300 mesures connexes issues de la conférence. Les citoyens participant à la conférence ont demandé qu'à l'avenir, des occasions similaires de participer à l'élaboration des politiques européennes soient offertes plus fréquemment aux citoyens. En réponse, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a annoncé la création d'un plus grand nombre de panels de citoyens afin de consulter des citoyens sélectionnés au hasard sur des questions clés de l'UE.

Les panels suivants ont traité de sujets politiques plus spécifiques : que faire des déchets alimentaires, les avantages et les inconvénients des mondes virtuels, et les droits et les possibilités d'apprendre et d'étudier dans d'autres pays de l'UE. Les participants ont pu communiquer entre eux dans leur propre langue, grâce à l'aide d'interprètes.

En tant que panéliste, vous prendrez le relais d'une longue lignée de concitoyens européens, en vous concentrant cette fois sur le thème de l'efficacité énergétique.



<sup>1</sup> Vous trouverez des informations sur la conférence sur l'avenir de l'Europe à l'adresse suivante :

[https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/new-push-european-democracy/conference-future-europe\\_fr](https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/new-push-european-democracy/conference-future-europe_fr)



## COMMENT FONCTIONNENT LES PANELS DE CITOYENS ?

Chaque panel est composé de 150 citoyens sélectionnés au hasard dans tous les États membres de l'UE et représentatifs de la diversité de l'UE, dont un tiers est âgé de moins de 26 ans, afin de garantir des discussions fructueuses entre les générations.

Le panel de citoyens combine le travail collaboratif en petits groupes (d'environ 12 personnes) et le travail en plénière (tous les 150 participants réunis). Dans les petits groupes de travail, vous aurez l'occasion de discuter plus en détail de différents aspects de l'efficacité énergétique. Les 150 participants se réuniront également en séance plénière pour écouter les conclusions des groupes de travail faire des retours sur ces contributions.

Pour mener à bien ce travail, les panélistes seront assistés par une équipe d'animateurs. Cette équipe est composée d'experts en matière de soutien au travail de groupe. Elle contribuera à rendre le travail de groupe plus dynamique, à tirer le meilleur parti de la contribution de chaque individu et du groupe dans son ensemble. Elle fournira également aux citoyens une série d'outils de collaboration et de prise de décision collective. Vous bénéficierez également du soutien d'assistants sur place, qui vous fourniront des informations pratiques, ainsi que de spécialistes de l'efficacité énergétique qui seront à votre disposition pour vous conseiller si nécessaire tout au long du processus.

## LE PANEL DE CITOYENS SUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Avec les 149 autres participants, vous vous réunirez pour trois sessions. Deux sessions auront lieu en personne à Bruxelles et une session se déroulera en ligne :

- **Session 1** : 23-25 février 2024  
(sur place à Bruxelles, Belgique)
- **Session 2** : 15-17 mars 2024  
(en ligne via un outil de vidéoconférence)
- **Session 3** : 12-14 avril 2024  
(sur place à Bruxelles, Belgique)

# 2 / Le mandat : sur quoi vais-je travailler ?

*Les discussions du panel porteront sur différents aspects de l'efficacité énergétique. Le panel examinera en particulier comment différentes personnes, les autorités publiques, l'industrie, le secteur privé et d'autres peuvent être plus efficaces sur le plan énergétique, de manière à avoir le plus grand impact possible, par exemple sur le climat, l'économie, l'emploi, la santé ou les factures d'énergie.*

Les recommandations finales du groupe alimenteront une initiative politique qui sera adoptée par la Commission européenne dans le courant de l'année 2024. L'initiative est une future recommandation de l'UE sur le principe de « l'efficacité énergétique avant tout », qui sera également expliquée dans les discussions de groupe avec l'aide de spécialistes sur le sujet. Dans ce contexte, la question qui guidera vos discussions lors du panel de citoyens sur l'efficacité énergétique est la suivante :

**« Comment l'Union européenne peut-elle donner la priorité à l'efficacité énergétique et en faire profiter pleinement les citoyens, les autorités publiques et les entreprises ? »**

#### **LORS DE LA PREMIÈRE SESSION,**

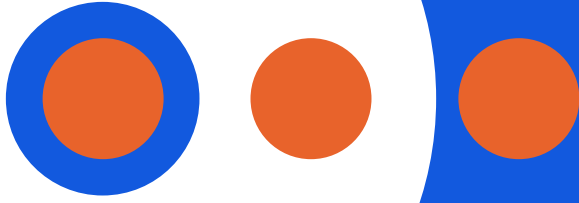
vous découvrirez le thème de l'efficacité énergétique et les mesures déjà mises en place par la Commission européenne dans ce domaine. En compagnie de spécialistes de la production, de la distribution et de la consommation d'énergie, et en échangeant avec des citoyens de différents pays de l'UE, vous comprendrez mieux ce que signifie l'efficacité énergétique dans votre vie quotidienne ainsi que les défis auxquels l'UE est confrontée pour faire profiter la société européenne de ses avantages.

#### **LORS DE LA DEUXIÈME SESSION,**

qui se déroulera en ligne, vous continuerez à échanger et à discuter de différentes idées. Cette session servira de passerelle entre la première et la troisième sessions : vous vous appuyerez sur les connaissances et les domaines abordés lors de la première session et vous réfléchirez de manière créative à des solutions pratiques pour donner la priorité à l'efficacité énergétique. En d'autres termes, lors de cette deuxième session, vous commencerez à formuler des idées de recommandations concernant les mesures que les entreprises, les communautés locales, les pouvoirs publics et les consommateurs individuels peuvent prendre pour améliorer l'efficacité énergétique. Il peut par exemple s'agir de recommandations sur la manière de consommer moins d'énergie sans faire de sacrifice, de définir un niveau durable de consommation d'énergie ou d'améliorer la planification énergétique afin de mieux utiliser des ressources limitées.

#### **LORS DE LA TROISIÈME ET DERNIÈRE SESSION,**

vous finaliserez ensemble vos recommandations. Elles alimenteront notamment l'initiative que la Commission européenne va lancer sur le principe de « l'efficacité énergétique avant tout ». Il s'agit de tester et de consolider vos idées initiales formulées lors de la deuxième session, par exemple en vous demandant si ces idées sont équitables pour tous les acteurs de la société. Vous discuterez de leur utilité dans l'ensemble de l'Union européenne et de leur capacité à répondre aux besoins les plus importants des citoyens européens dans toute leur diversité. Vous discuterez également des mesures concrètes qu'elles impliquent pour encourager un changement de comportement durable.



# 3 / Le sujet : que dois-je savoir sur l'efficacité énergétique ?

*Maintenant que vous en savez un peu plus sur le processus, intéressons-nous au sujet en lui-même. Nous avons élaboré cette brève section pour vous aider à mieux comprendre la question de l'efficacité énergétique. Bien sûr, il est impossible de couvrir tous les aspects en quelques pages. Nous avons sélectionné des connaissances qui, d'après nous, vous seront utiles en tant que membre du panel de citoyens. En outre, vous recevrez des informations plus détaillées tout au long de l'événement.*

Nous espérons que les informations proposées par cette section vous aideront à comprendre les présentations et à contribuer aux discussions et aux activités du panel. Elles ne sont bien entendu pas exhaustives, mais sachez que vous recevrez des informations plus détaillées sur l'efficacité énergétique tout au long du panel et que vous pourrez poser vos questions une fois les sessions commencées.

## 1. COMPRENDRE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le concept **d'économies d'énergie** vous est sûrement familier. Économiser l'énergie signifie éviter de la gaspiller. Moins nous utilisons d'énergie, moins nous devons en produire. Concrètement, cela signifie qu'il faut baisser le chauffage ou éteindre les lumières lorsque nous n'en avons pas besoin. Les économies d'énergie sont le moyen le plus direct de **consommer moins d'énergie et d'éviter le gaspillage**.

Mais qu'est-ce que **l'efficacité énergétique** ? Il s'agit **d'utiliser moins d'énergie pour effectuer la même tâche**, pour obtenir le même résultat, le même service. Par exemple, l'efficacité énergétique liée à l'isolation d'une maison consiste à utiliser moins d'énergie pour le chauffage et la climatisation tout en conservant le même confort thermique. Autre exemple : conduire une voiture plus économe qui consomme moins de carburant mais qui roule à la même vitesse et a les mêmes performances.

En général, il y a deux façons d'améliorer l'efficacité énergétique : (1) utiliser une technologie ou un processus de production plus efficace, par exemple, conduire une voiture plus économe en carburant ou remplacer un vieux réfrigérateur par un réfrigérateur moins gourmand en énergie, et (2) changer son comportement, par exemple baisser le chauffage ou éteindre les lumières lorsque nous n'en avons pas besoin.

## Comprendre l'ensemble du système énergétique

Toutefois, l'amélioration de l'efficacité énergétique ne dépend pas uniquement des technologies que nous utilisons ou de notre comportement. L'énergie doit être produite et distribuée avant que nous puissions l'utiliser. Ainsi, pour améliorer l'efficacité énergétique de la société, nous devons également réfléchir à **l'ensemble du système énergétique** et à la manière de le planifier. Le système énergétique comprend trois composantes : la production d'énergie, la distribution d'énergie et la consommation d'énergie.

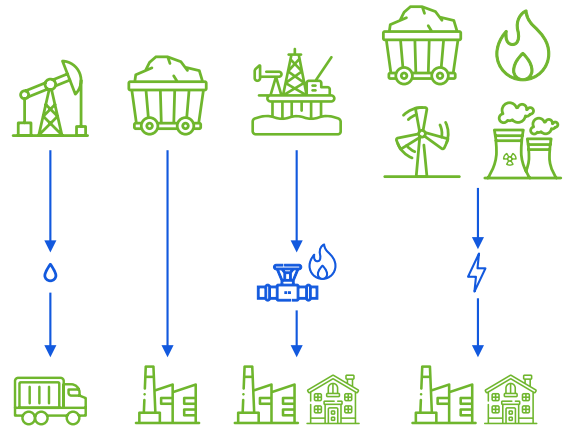
## Application du principe de l'efficacité énergétique avant tout (EE1st)

L'efficacité énergétique avant tout est un **principe directeur qui donne la priorité à l'efficacité énergétique** par rapport à des solutions plus coûteuses, dans l'intérêt des citoyens, des autorités publiques et des entreprises. En d'autres termes, le principe EE1st vise à mettre sur un pied d'égalité les investissements du **côté de l'offre** et du **côté de la demande**. Ceci signifie que lors de la planification énergétique ou de la prise de décisions d'investissement, toutes les dimensions de l'efficacité énergétique doivent être prises en compte, y compris la production et la consommation. L'objectif est de s'assurer que ces actions sont bénéfiques ou plus rentables que d'autres mesures. En pratique, le principe EE1st vise à atteindre l'efficacité énergétique dans la production, la distribution et la consommation d'énergie en **envisageant les différentes possibilités** parmi toutes les mesures envisageables dans l'ensemble de l'Union européenne. Voici un exemple de l'application de ce principe dans les décisions de planification : au lieu d'augmenter la production de chaleur et la capacité du réseau de distribution de chaleur, le gouvernement décide de lancer un vaste programme de rénovation des bâtiments. Les maisons mieux isolées nécessitent moins de chaleur, ce qui signifie que moins d'énergie doit être produite et distribuée. L'appli-



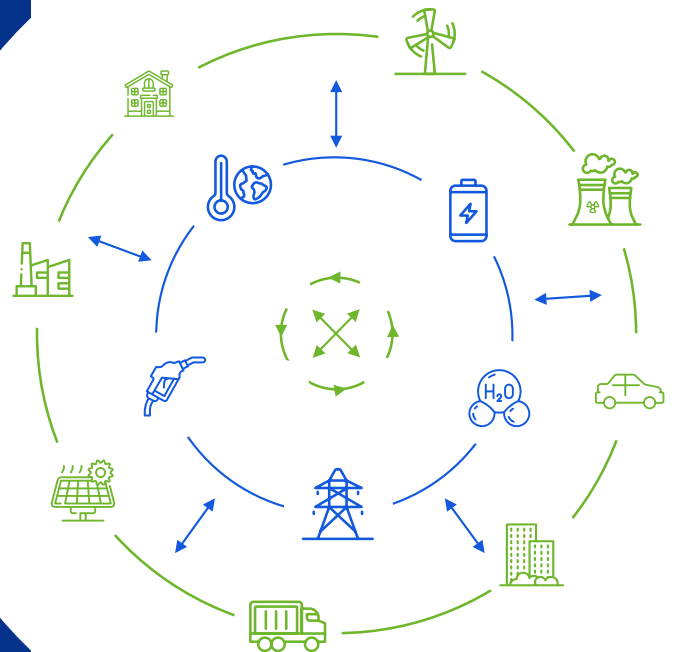
## LE SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE ACTUEL

des flux d'énergie linéaires et inutiles,  
dans une seule direction



## FUTUR SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE INTÉGRÉ DE L'UE

l'énergie circule entre les utilisateurs et les producteurs,  
ce qui permet de réduire les gaspillages  
de ressources et d'argent.



système énergétique, ©Union européenne<sup>2</sup>

- **Production d'énergie**

l'énergie est produite par différentes sources. Ces sources sont fossiles (charbon, gaz, pétrole), nucléaires ou renouvelables (éolien, solaire, hydraulique, biomasse). Par exemple, le charbon peut être brûlé pour produire de l'électricité ou de la chaleur, et le pétrole ou les biocarburants peuvent être utilisés pour la mobilité. C'est ce que l'on appelle également « l'offre ».

- **Distribution de l'énergie**

l'énergie doit être transportée du producteur au consommateur pour être utilisée. La distribution d'énergie nécessite une infrastructure composée de réseaux pour l'électricité, de pipelines pour le pétrole et le gaz ou de réseaux de distribution de chaleur.

- **Consommation d'énergie**

l'énergie est consommée de différentes manières. Elle alimente des appareils, des véhicules, la production de biens ou de matériaux, le chauffage des bâtiments. Les consommateurs d'énergie sont des citoyens, des autorités publiques ou des entreprises. C'est ce que l'on appelle la « la demande ».

Afin d'améliorer l'ensemble du système énergétique et de promouvoir l'efficacité énergétique dans tous les États membres, la Commission européenne a décidé de renforcer le principe de « l'efficacité énergétique avant tout ».

<sup>2</sup> Vous trouverez la publication dans différentes langues à l'adresse suivante :

[https://energy.ec.europa.eu/topics/energy-systems-integration/eu-strategy-energy-system-integration\\_en?transnolive=1&prefLang=fr&trans=fr](https://energy.ec.europa.eu/topics/energy-systems-integration/eu-strategy-energy-system-integration_en?transnolive=1&prefLang=fr&trans=fr)

tion du principe EE1st implique de prendre en compte d'autres options que l'augmentation du volume ou de la production.

Avec EE1st, tous les choix sont envisagés, **en évaluant les coûts et les avantages**, et en optant pour la solution qui apporte le **plus grand bénéfice** à la société dans son ensemble, parce que l'efficacité énergétique permet des choix optimaux en termes de coûts.

## 2. LE CONTEXTE POLITIQUE DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AVANT TOUT AU NIVEAU DE L'UE

L'efficacité énergétique est un élément clé dans le déroulement de la transition énergétique. Elle a le potentiel de remédier aux échecs et aux lacunes de l'architecture actuelle du secteur de l'énergie, de **réduire les coûts pour la société** et de garantir la durabilité de la transition énergétique. Tous les secteurs consommateurs d'énergie, comme les bâtiments, les transports ou l'industrie, peuvent jouer le rôle de « **consommateurs actifs** » et EE1st permettra que ce rôle actif des consommateurs soit utilisé au maximum de son potentiel pour maximiser l'efficacité du système énergétique et éliminer toute forme de gaspillage d'énergie.

L'efficacité énergétique est au cœur de la transition énergétique et fait partie de l'objectif visant à rendre l'Union européenne **neutre en carbone d'ici 2050**. La neutralité carbone signifie que les émissions de carbone sont ramenées à un niveau proche de zéro afin de réduire les effets néfastes du changement climatique. Une grande partie des émissions de carbone de l'UE est liée à la consommation d'énergie dans l'UE. La réduction de la consommation d'énergie par le biais de l'efficacité énergétique est donc une étape nécessaire. L'efficacité énergétique joue ainsi un **rôle clé** dans les politiques énergétiques et climatiques de l'UE et dans leur mise en œuvre dans les États membres de l'UE. Placer l'efficacité énergétique au cœur de notre société est une étape logique pour **réduire la consommation d'énergie, optimiser les flux énergétiques et éliminer les gaspillages d'énergie coûteux**, tout en préservant le confort, les services et la liberté.

À cette fin, l'Union européenne a fait du principe « l'efficacité énergétique avant tout » (EE1st) un principe directeur de la transition énergétique. Ce principe est régi par la directive sur l'**efficacité énergétique**. Une directive est un acte juridique de l'Union européenne qui fixe un objectif que les pays de l'UE doivent atteindre.<sup>3</sup> Toutefois, il appartient à chaque pays d'élaborer sa propre législation sur la manière d'atteindre ces objectifs. La directive de 2023 sur l'efficacité énergétique<sup>4</sup> confère à l'initiative « l'efficacité énergétique avant tout » **un rôle plus important dans l'élaboration des politiques, la planification et les décisions d'investissement**.

## 3. QUELS AVANTAGES POUVONS-NOUS ATTENDRE DE LA PROMOTION DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ?

Comme indiqué précédemment, l'efficacité énergétique est essentielle pour réduire les émissions de carbone. C'est particulièrement vrai dans le domaine de la production d'électricité : moins la production d'énergie émet de gaz à effet de serre, par exemple dans les centrales au charbon, mieux l'UE peut lutter contre le changement climatique. Mais l'efficacité énergétique a bien d'autres effets plus globaux, qui bénéficient plus largement aux individus et à la société.

L'**efficacité énergétique permet de réduire les factures d'énergie** et les coûts connexes pour les citoyens et les entreprises, qui doivent dépenser moins d'argent pour l'énergie. Cependant l'efficacité énergétique est aussi financièrement avantageuse pour les gouvernements nationaux et locaux. Elle réduit le coût global du système en réduisant le besoin d'investissements dans la production et la distribution d'énergie. Elle contribue ainsi à **réduire les dépenses publiques**, ce qui permet une meilleure allocation des budgets publics.

L'efficacité énergétique **améliore également la compétitivité des entreprises** à deux niveaux. D'une part, les entreprises peuvent vendre des technologies ou des services innovants en matière d'efficacité énergétique. D'autre part, les plus économes en énergie disposent d'un avantage compétitif par rapport à leurs concurrents dont les coûts énergétiques sont plus élevés.

La consommation d'énergie n'émet pas seulement du dioxyde de carbone, mais aussi d'autres substances nocives, telles que les particules. Ces particules microscopiques présentes dans l'air peuvent pénétrer profondément dans les poumons et sont nocives pour la santé. La réduction de la consommation d'énergie **améliore donc également la santé des personnes** grâce à une meilleure qualité de l'air.

Les États membres de l'UE importent la plupart de leurs sources de carburant d'autres pays. La réduction de la consommation d'énergie permet donc de diminuer ces importations. Cela renforcera **la résilience de notre économie et la sécurité de notre approvisionnement en énergie**, ce qui est particulièrement important en temps de crise ou de guerre, comme l'ont montré les événements récents.

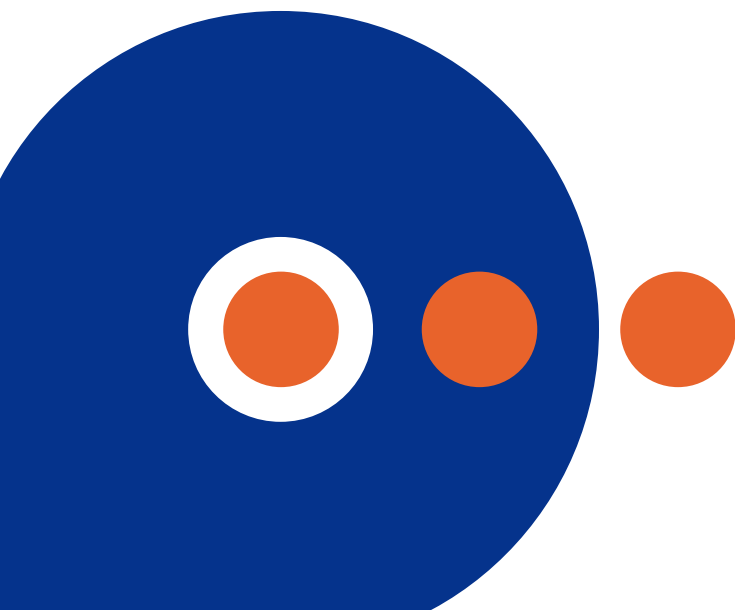
Enfin, l'amélioration de l'efficacité énergétique crée des emplois qualifiés et des possibilités de formation. Le développement et la mise en œuvre de nouvelles technologies d'efficacité énergétique requièrent un niveau élevé de compétences. Une main-d'œuvre mieux formée est synonyme **d'emplois mieux rémunérés et de meilleures possibilités d'emploi**.

<sup>3</sup> Types de législation européenne :

[https://european-union.europa.eu/institutions-law-budget/law/types-legislation\\_fr](https://european-union.europa.eu/institutions-law-budget/law/types-legislation_fr)

<sup>4</sup> Directive sur l'efficacité énergétique :

[https://energy.ec.europa.eu/topics/energy-efficiency/energy-efficiency-targets-directive-and-rules/energy-efficiency-directive\\_en?prefLang=fr&etrans=fr](https://energy.ec.europa.eu/topics/energy-efficiency/energy-efficiency-targets-directive-and-rules/energy-efficiency-directive_en?prefLang=fr&etrans=fr)





#### 4. QU'EST-CE QUI PEUT ENTRAVER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ?

Alors, si l'efficacité énergétique est si bénéfique pour la société et les individus, pourquoi n'est-elle pas plus avancée ? Quels sont les obstacles à l'amélioration de l'efficacité énergétique ? Tout d'abord, il y a un manque d'information. Ce n'est que récemment que l'efficacité énergétique est devenue un sujet de discussion publique populaire. De nombreux citoyens, entreprises et autorités publiques ne sont pas conscients de ses avantages. Il y a également un manque d'information sur les opportunités et les investissements en matière d'efficacité énergétique.

L'adoption de technologies plus efficaces sur le plan énergétique nécessite souvent des investissements initiaux. Le coût d'un tel investissement peut être très élevé. Souvent, les consommateurs et les entreprises n'ont pas les moyens de financer des technologies ou des biens plus efficaces, même si de tels investissements peuvent être économiquement bénéfiques à long terme.

Un autre obstacle à une plus grande efficacité peut résider dans le fait que les bénéficiaires sont différents. On parle également d'intérêts divergents : parfois, la personne qui investit dans l'efficacité énergétique ne bénéficie pas directement de l'investissement. Par exemple, si un propriétaire rénove son bâtiment ou achète un nouveau système de chauffage, seul le locataire bénéficie de la réduction des factures d'énergie.

L'investissement dans l'efficacité énergétique nécessite non seulement des fonds, mais aussi la main-d'œuvre nécessaire à la mise en œuvre des mesures. Bien que certains États membres de l'UE soient plus touchés que d'autres, il y a généralement une pénurie de travailleurs qualifiés, en particulier pour les rénovations de bâtiments. Cependant, il existe aussi des obstacles non économiques qui sont liés à nos modes de comportement : les gens – en tant que consommateurs, dans les entreprises ou dans les pouvoirs publics – ont tendance à préférer le statu quo. Si quelque chose a fonctionné dans le passé, pourquoi le changer ?

En outre, les recherches montrent que les gains d'efficacité énergétique sont souvent réduits par un changement de comportement des consommateurs ou des processus de production. Les améliorations de l'efficacité conduisent souvent à des réductions de coûts qui permettent d'acheter davantage du produit amélioré ou de l'utiliser différemment. Par exemple, les progrès réalisés dans le domaine des moteurs plus efficaces peuvent conduire à des voitures plus grandes et plus lourdes ou à des dé-

placements plus longs ou plus fréquents. C'est ce qu'on appelle « l'effet rebond ».

En outre, les obstacles réglementaires peuvent avoir un impact sur les progrès et l'adoption de mesures d'efficacité énergétique dans l'UE. Il peut s'agir d'une législation obsolète, d'une incohérence et/ou d'un manque d'harmonisation entre les États membres de l'UE, d'exigences administratives complexes, d'incitations inadéquates (par exemple en ce qui concerne les combustibles fossiles). Pour surmonter ces obstacles, il est nécessaire d'allier réformes législatives, incitations financières adéquates et collaboration entre les États membres de l'UE.

#### 5. QUE PEUT-ON FAIRE AU NIVEAU DE L'UE ? QUELS SONT LES LEVIERS POUR LES CITOYENS ?

Pour s'attaquer aux obstacles susmentionnés, l'UE a pris toute une série de mesures politiques. La prochaine recommandation mentionnée ci-dessus comprendra des lignes directrices sectorielles sur l'application du principe de l'efficacité énergétique d'abord.

Chaque année, la Commission adopte son programme de travail annuel qui dresse la liste des mesures les plus importantes qu'elle prendra au cours de l'année à venir. Le programme de travail informe le public et les autres institutions de nos engagements politiques à présenter de nouvelles initiatives, à retirer des propositions en suspens et à réviser la législation européenne existante. Votre travail alimentera le programme de travail 2024.

Les citoyens peuvent agir de différentes manières pour améliorer l'efficacité énergétique. Ils peuvent commencer par réfléchir à leur propre comportement en matière de consommation d'énergie. Ils peuvent devenir plus informés et plus compétents. Au niveau politique, les citoyens peuvent exiger des décideurs qu'ils introduisent ou améliorent les réglementations qui renforcent l'efficacité énergétique et la planification énergétique. Bien qu'elles dépendent de différents contextes nationaux, ces mesures peuvent inclure des campagnes d'information et de sensibilisation, des formations, des audits, des incitations financières, des interdictions, des investissements dans des infrastructures telles que les transports publics ou le soutien d'initiatives communautaires. Pour donner la priorité à l'efficacité énergétique dans les processus de planification, l'UE peut définir le cadre politique permettant aux États membres de mettre en œuvre le principe de l'efficacité énergétique d'abord – et les citoyens devraient avoir leur mot à dire dans la formulation de ce cadre.

# 4 / Qui organise ce panel?

*Le panel de citoyens sur l'efficacité énergétique est organisé par la Commission européenne (Direction générale de la communication et Direction générale de l'énergie) avec le soutien d'Ifok (contractant principal), Missions Publiques, BeenThereDoneThat, Waterbear, Scope, Harris Interactive, Le Terrain, et VO Europe.*

*Les discussions du panel seront guidées et conseillées par un « comité des connaissances » spécialisé, dont les membres sont les suivants :*

**Arianna VITALI ROSCINI**

(Secrétaire générale, Coalition pour les économies d'énergie, Italie)

**Camille DEFARD**

(directrice du Centre de l'énergie Jacques Delors, France)

**Claire ROUMET**

(politique européenne et partenariats stratégiques, Energy Cities, France)

**Goda PERLAVICIUTE**

(professeur associé pour l'acceptabilité publique des transitions durables, Université de Groningue, Lituanie)

**Wyste GORTER**

(chercheur junior en psychologie environnementale, université de Groningue, Les Pays-Bas)

**Jan ROSENOW**

(directeur des programmes européens, projet d'assistance réglementaire (RAP), Allemagne)

**Reinhard SIX**

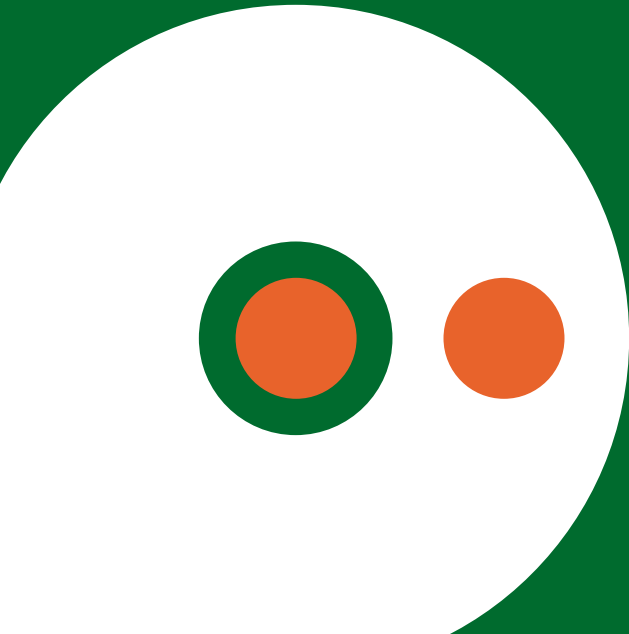
(consultant indépendant, expert en financement de l'efficacité énergétique, Allemagne)

**Yves MARGINAC**

(expert en énergie et conseiller principal, association négaWatt, France)

**Claudia CANEVARI**

(responsable des politiques, Efficacité énergétique : politique et financement, Direction générale de l'énergie, Commission européenne)



# 5 / Informations pratiques

*Nous nous réjouissons de vous accueillir aux panels de citoyens européens sur l'efficacité énergétique qui débiteront le vendredi 23 février à Bruxelles, en Belgique. Vous trouverez ci-dessous des informations pratiques pour préparer votre voyage et votre participation aux réunions. Pour rappel :*

Deux sessions auront lieu en personne (à Bruxelles) et une session se déroulera en ligne (le programmes des journées de vendredi et dimanche seront limités à une demi-journée) :

- **Session 1**  
23-25 février 2024  
(sur place à Bruxelles, Belgique)
- **Session 2**  
15-17 mars 2024 (en ligne)
- **Session 3**  
12-14 avril 2024  
(sur place à Bruxelles, Belgique)

## 1. DÉPENSES

Une indemnité de 90,00 EUR par jour de conférence et de voyage sera versée. Les indemnités seront versées après les sessions et une fois la participation confirmée sur une liste de présence.

## 2. LOGISTIQUE

### ORGANISATION DU VOYAGE

Vous avez reçu, ou allez recevoir, votre itinéraire de voyage et votre billet électronique. Si vous avez d'autres questions concernant votre voyage, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse [info@futureu.events](mailto:info@futureu.events) ou au +32 460 22 40 27.

**Transferts à l'arrivée :** à votre arrivée à l'aéroport ou à la gare, vous serez accueilli par le personnel des panels de citoyens européens, muni d'un panneau ou d'une affiche de bienvenue, qui vous accompagnera jusqu'au bus de transfert. Si vous avez des difficultés à trouver le personnel, veuillez appeler le +32 460 22 40 27.

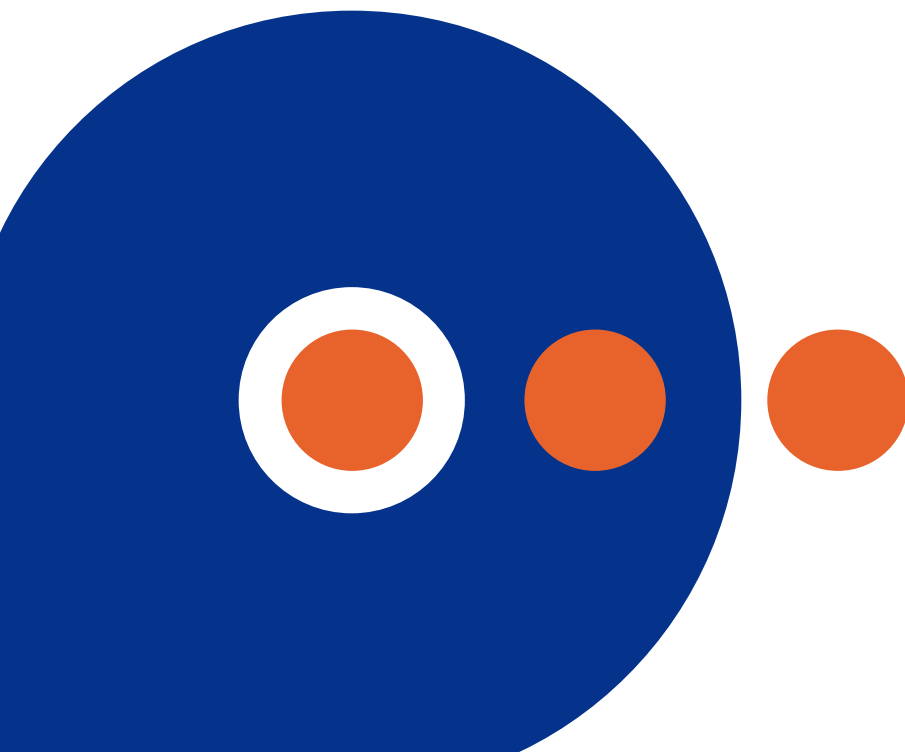
**En avion :** à l'aéroport, après avoir récupéré vos bagages, veuillez vous rendre au bureau de courtoisie du terminal des arrivées, où notre personnel vous attendra.

**En train :** à la gare de Bruxelles Midi, veuillez vous diriger vers le Prêt à Manger, où notre personnel vous attendra près du panneau/affiche de bienvenue.

**À l'hôtel :** des transferts en bus seront organisés entre votre hôtel et les locaux de la Commission européenne, où se dérouleront les sessions. Veuillez vous présenter dans le hall principal de l'hôtel avant l'heure de départ prévue. Notre équipe vous indiquera le chemin vers la navette. Si vous préférez rejoindre les locaux de la Commission européenne par vos propres moyens, veuillez en informer notre équipe d'assistance avant votre départ.

**Une fois à Bruxelles :** si des événements sociaux tels que des dîners ont lieu après les réunions, des transferts de groupe par navette seront organisés entre les locaux de la Commission européenne et le lieu de l'événement social. Ensuite, un transfert de groupe par navette sera organisé entre le lieu de la conférence et votre hôtel. Vous êtes bien sûr libre d'explorer la ville après l'événement social et de rentrer à l'hôtel par vos propres moyens.

**Transferts au départ :** nous organisons les transferts de votre hôtel à l'aéroport ou à la gare de départ. L'heure de départ sera indiquée sur un panneau d'affichage dans le hall de l'hôtel.



## HÉBERGEMENT

Notre équipe vous accueillera à votre arrivée à l'hôtel. Une chambre simple, avec petit-déjeuner et Wi-Fi gratuit, a été réservée pour vous. Veuillez vous référer à votre confirmation de réservation envoyée par e-mail. Veuillez noter que le coût de tous les extras (minibar, service de chambre, téléphone, bar de l'hôtel, service de blanchisserie, arrivée anticipée ou départ tardif, etc.) est à votre charge et n'est pas pris en charge par les organisateurs. Veuillez régler tous les frais supplémentaires directement à l'hôtel avant votre départ.

## 3. DIVERS

### • Code vestimentaire

Veuillez prévoir des vêtements élégants pour les réunions, une veste chaude, une écharpe et un manteau d'hiver imperméable, ainsi que des chaussures chaudes et confortables et un parapluie pour l'extérieur. Les températures avoisineront probablement les 7 ° C et seront légèrement plus élevées en avril, mais préparez-vous à affronter le temps changeant de la Belgique !

### • Eau potable

L'eau du robinet est potable en Belgique. De l'eau en bouteille ou de l'eau filtrée est disponible et sera proposée lors de toutes les réunions, de tous les repas et de tous les événements sociaux.

### • Fuseau horaire

La Belgique suit le fuseau horaire CET - Central European Time : UTC/GMT +1 heure et UTC+2 à partir du 31 mars.

### • Informations touristiques

Bruxelles est riche de son histoire, de son architecture, de sa gastronomie, de sa culture et de bien d'autres choses encore ! N'hésitez pas à consulter le site de la Région de Bruxelles-Capitale pour découvrir toutes les activités culturelles proposées pendant votre séjour.

### • Contact

Notre équipe sera disponible avant et pendant les réunions. Si vous rencontrez des difficultés à l'arrivée, ou si les détails de votre vol ont changé, veuillez nous contacter par e-mail : [info@futureu.events](mailto:info@futureu.events).

### • Interprétation

La réunion sera disponible en 24 langues grâce à une équipe d'interprètes professionnels. Pour les aider, veuillez parler clairement et éviter de parler trop vite pendant la session.

## 4. ACCÈS AU BÂTIMENT

Les réunions du premier et le dernier week-ends de panels se dérouleront dans les locaux de la Commission européenne à Bruxelles. Le bâtiment de la Commission européenne est accessible avec un laissez-passer visiteur (V-pass). Un V-pass vous sera envoyé par e-mail avant l'événement. N'oubliez pas de vous inscrire via cet e-mail pour finaliser le processus et obtenir votre code QR V-pass. Si vous n'avez pas reçu votre V-pass avant l'événement, veuillez nous contacter par e-mail : [info@futureu.events](mailto:info@futureu.events).

Veuillez noter que le contrôle de sécurité à l'entrée du bâtiment de la Commission européenne peut prendre au moins 20 minutes. Préparez votre V-pass, votre carte d'identité ou votre passeport, car le personnel de sécurité vous les demandera.

### Tous les participants :

- doivent présenter un passeport ou une carte d'identité en cours de validité avant d'entrer dans le bâtiment ;
- sont tenus de se soumettre aux contrôles de sécurité à l'entrée ;
- sont invités à se munir de leur lettre d'invitation ou de tout autre document indiquant clairement leur participation (par exemple le courrier d'inscription)

## 5. SERVICE D'ASSISTANCE, ACCÈS INTERNET

Un service d'assistance sera situé à l'entrée des salles de réunion. Notre personnel vous assistera et répondra à toutes les questions. L'accès à Internet est possible grâce à des points d'accès Wi-Fi. Les mots de passe seront communiqués le jour de la réunion.

## 6. ACCESSIBILITÉ

Les locaux de la Commission européenne sont pleinement accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription en ligne, veuillez indiquer vos besoins particuliers et votre régime alimentaire.



